

Annexe 2 : Données proposes à déclarer

Élément de données	Informations pour la collecte	Fréquence des rapports
Outil d'accélération de l'infrastructure communautaire et du logement et arrêtés de zonage ministériels	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de permis de construire délivrés à ce jour • État de l'approbation de la planification en aval 	Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).
Lotissement (autorisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande • Date à laquelle la demande a été jugée complète • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ Soumis ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers • Date de la décision (le cas échéant) 	Rapports trimestriels : <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin. 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre. 4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)
Demande de dérogation mineure	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande 	Rapports trimestriels :

	<ul style="list-style-type: none"> • Date à laquelle la demande a été jugée complète • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers • Date de la décision (le cas échéant) • Utilisation proposée 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin. 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre. 4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)
<p>Demandes de modification du plan officiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande • Date à laquelle la demande a été jugée complète • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers • Date de la décision (le cas échéant) • Désignation proposée • Statut patrimonial 	<p>Rapports trimestriels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin. 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre. 4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)

<p>Plan du condominium</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande • Date à laquelle la demande a été jugée complète • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers • Date de la décision (le cas échéant) • Date d'enregistrement (le cas échéant) <ul style="list-style-type: none"> ○ Si enregistré, nombre de nouveaux logements en copropriété enregistrés • Utilisation proposée • Nombre proposé de nouvelles unités nettes de condominiums résidentiels 	<p>Rapports trimestriels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin. 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre. 4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)
<p>Plan de lotissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande • Date à laquelle la demande a été jugée complète • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : 	<p>Rapports trimestriels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin. 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers <ul style="list-style-type: none"> • Date de la décision (le cas échéant) • Date d'enregistrement (le cas échéant) <ul style="list-style-type: none"> ○ Si enregistré, nombre de nouveaux lots résidentiels enregistrés • Utilisation proposée • Nombre proposé de nouveaux lots résidentiels nets • Statut patrimonial 	<p>4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)</p>
Demande de plan d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande • Date à laquelle la demande a été jugée complète • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers • Date de la décision (le cas échéant) • Utilisation proposée 	<p>Rapports trimestriels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin. 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre. 4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)
Demande de modification du règlement de zonage	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro de demande • Adresse de la demande • Date de soumission de la demande • Date à laquelle la demande a été jugée complète 	<p>Rapports trimestriels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{er} trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars, à rendre avant le 30 juin.

	<ul style="list-style-type: none"> • État de la demande <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'étude ○ Demande approuvée ○ Demande refusée ○ S'il s'agit d'un appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire ou d'un organisme local d'appel, s'il s'agit d'un appel de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Condition ▪ Décision ▪ Non-décision ▪ Appel d'un tiers • Date de la décision (le cas échéant) • Utilisation proposée • Statut patrimonial 	<ol style="list-style-type: none"> 2. T2 : 1^{er} avril - 30 juin, à rendre avant le 30 septembre 3. T3 : 1^{er} juillet - 30 septembre, à rendre avant le 31 décembre. 4. T4 : 1^{er} octobre - 31 décembre, à rendre avant le 31 mars (de l'année civile suivante)
<p>Zones identifiées comme zone de croissance stratégique avec un objectif minimum</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des données géospatiales identifiant les zones identifiées comme une zone de croissance stratégique, avec un objectif minimum pour votre municipalité. Indiquez, dans le cadre des attributs de données, les cibles de densité applicables, les politiques d'échelonnement de l'aménagement et les autres exigences pertinentes en matière de politique ou de zonage, le cas échéant et s'il y a lieu. <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique) ○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données ○ Collecte et traitement des données (si disponible) 	<p>Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible) ○ Informations sur les droits d'auteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur. ○ Informations de contact • Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI) 	
<p>Zones soumises à un objectif d'intensification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des données géospatiales identifiant les zones soumises à un objectif d'intensification pour votre municipalité. Indiquez dans les attributs des données toute cible applicable. <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique) ○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données ○ Collecte et traitement des données (si disponible) ○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible) ○ Informations sur les droits d'auteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario 	<p>Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).</p>

	<p>ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Informations de contact ● Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI) 	
<p>Zones d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Une copie des données géospatiales identifiant les zones d'emploi dans votre municipalité. Indiquez, dans le cadre des attributs des données, les objectifs de densité applicables, les politiques d'échelonnement de l'aménagement et les autres exigences pertinentes en matière de politique ou de zonage, le cas échéant et s'il y a lieu. <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique) ○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données ○ Collecte et traitement des données (si disponible) ○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible) ○ Informations sur les droits d'auteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur. ○ Informations de contact 	<p>Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI) 	
Conversion des zones d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des données géospatiales identifiant les conversions de zones d'emploi dans votre municipalité. <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique) ○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données ○ Collecte et traitement des données (si disponible) ○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible) ○ Informations sur les droits d'auteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur. ○ Informations de contact • Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI) 	<p>Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).</p>
Infrastructures existantes pour l'eau et les eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des données géospatiales relatives aux conduites principales d'eau et d'eaux usées existantes et en construction, ainsi qu'à l'emplacement des stations municipales de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans votre municipalité. <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données 	<p>Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique) ○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données ○ Collecte et traitement des données (si disponible) ○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible) ○ Informations sur les droits d'auteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur. ○ Informations de contact ○ Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI) 	
<p>Limites des zones des principales stations de transport en commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des données géospatiales identifiant les limites des principales stations de transport en commun de votre municipalité. Indiquez, dans le cadre des attributs de données, tout zonage inclusif applicable, les objectifs de densité, les exigences d'échelonnement de l'aménagement et les autres exigences pertinentes de politique ou de zonage, le cas échéant et s'il y a lieu; et • Une copie des données géospatiales de toute modification des limites des principales stations de transport en commun. • Pour les deux éléments : <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données 	<p>Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique) ○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données ○ Collecte et traitement des données (si disponible) ○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible) ○ Informations sur les droits d'auteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur. ○ Informations de contact ○ Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI) 	
Limites de la zone de peuplement	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des données géospatiales pour toutes les limites des zones d'établissement existantes de votre municipalité; et • (Facultatif) Une copie des données géospatiales pour toute extension des limites de la zone de peuplement. <ul style="list-style-type: none"> ○ Brève description des données ○ Date de création ○ Date de mise à jour (si plus récente) ○ Fréquence de mise à jour (si applicable) ○ Informations sur le référencement spatial (projection cartographique, systèmes de 	Rapport annuel Échéance : le 31 mars de l'année civile suivante (par exemple, les informations pour 2022 doivent être transmises le 31 mars 2023).

	<p>coordonnées, modèle géodésique, étendue géographique)</p> <ul style="list-style-type: none">○ Liste des attributs de données et dictionnaire de données○ Collecte et traitement des données (si disponible)○ Précision des données (par exemple, l'échelle à laquelle les données peuvent être utilisées) (si disponible)○ Informations sur les droits d'auteur<ul style="list-style-type: none">▪ Indiquez si les limites sont établies à l'aide des données des parcelles de l'Ontario, du réseau routier de l'Ontario ou d'autres sources de données qui peuvent avoir des considérations distinctes en matière de droits d'auteur.○ Informations de contact○ Description du format du fichier (par exemple, fichier de formes ESRI)	
--	---	--

DRAFT